GP VTT St-Sylvestre 2020 – Décharge pour les MINEURS

INFORMATIONS SUR LE PARTICIPANT : *VEUILLEZ ECRIRE EN LETTRES MAJUSCULES SVP*

* champs obligatoires

***Nom :**	
***Prénom :**	
***Adresse :**	
***Code postal + ville :**	

***Date de naissance :**	/ /

Je souhaite m'inscrire au **32ème GP VTT St-Sylvestre du 31.12.2020** à Villars-sur-Ollon et je certifie, par ma signature, avoir pris connaissance du règlement de la course reproduit ci-dessous, l'avoir compris et l'accepter sans réserve :

1. *Inscriptions / informations*

1.1 **Inscriptions / remise des plaques ou puce de chronométrage** de **09h00 à 11h45** au **départ des cabines de Villars-sur-Ollon** (sous réserve de modifications). **Fin des inscriptions à 11h45. Décharge pour les mineurs signée par un représentant légal obligatoire pour les mineurs (moins de 18 ans révolu le jour de la course).**

1.2. **Prix de CHF 20.- en ligne (+ CHF 1.- de taxe d'inscription) et CHF 30.- sur place**. Paiement en ligne sur www.vs-timing.ch, accessible depuis le site de l'événement www.gpstsylvestre.ch/inscriptions, ou sur place le jour de la course. Rabais de CHF 5.- avec votre Magic Pass, si utilisé lors de la montée.

1.3 **Inscription non-remboursable.**

2. *Parcours (sous réserve de modification selon les conditions météo)*

2.1. Roc d'Orsay - Bretaye - Col de Soud - Cabane du Scex - Palace - Centre de Villars.

2.2. Le passage entre les éventuelles portes installées sur le parcours est **obligatoire** sous peine de disqualification.

3. *Assurances et décharge parentale obligatoire pour les mineurs*

3.1. Par sa signature, chaque concurrent certifie être au bénéfice **d'une assurance accident personnelle en cours de validité** et prend note que **les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident, vol, dégâts ou tout autre événement qui pourrait survenir à lui-même, à son matériel ou à des tiers avant, durant et après la course.**

3.2. **Mineurs (- de 18 ans révolus) :** les mineurs doivent faire remplir et signer la décharge pour les mineurs (disponible ici : www.gpstsylvestre.ch/dechargemineurs.pdf) par leur représentant légal. Les mineurs concernés doivent également signer eux-mêmes sous « Signature du coureur ». **Si l'une ou l'autre de ces signatures manquent, le mineur concerné ne sera pas autorisé à participer à la course.**

4. *Matériel*

4.1. **Le port d'un casque de vélo homologué est la protection minimale obligatoire pour tous les participants**. Les protections dorsales, genouillères, coudières, etc. sont très fortement recommandées. Pneus entièrement en gomme uniquement (pneus cloutés ou tout autre type de pneus spéciaux interdits). **L'organisation se réserve le droit de refuser les concurrents ne respectant pas ces règles**.

4.2. Les plaques de cadre, puces de chronométrage et les dossards doivent être restituées aux organisateurs à l'issue du GP VTT.

4.3 « Fatbikes » et vélos électriques autorisés. La catégorie vélo électrique prime sur les autres catégories choisies.

5. *Organisation générale*

5.1. **Départ de la course : 13h00.** Veuillez en tout temps vous conformer aux indications du personnel de la course. **Il n'est pas possible de circuler à vélo sur les pistes en dehors de la course elle-même, sous peine de disqualification (pas de reconnaissances).**

5.2. Le **fair-play** de même que le **respect** des personnes, des infrastructures et de l'environnement sont de mise lors de la course.

5.3. **Public :** veuillez-vous placer dans les zones prévues au public et éviter tout déplacement sur la piste avant, pendant et après la course. Une fois le cycliste balais passé, la piste est rendue aux skieurs. L'accès aux pistes se fait par le biais des télécabines et du train, aux tarifs usuels.

5.4. **Remise des prix :** au Bike Village, situé au centre de Villars, aux environs de 15h30, si la situation sanitaire le permet.

6. Annulation / modifications

6.1. L'organisation se réserve le droit de reporter ou d'annuler la course ou encore de modifier le parcours et les horaires sans aucun préavis. Toutes les informations utiles seront communiquées sur le site internet **www.gpstsylvestre.ch** et via la page Facebook **www.facebook.com/gpstsylvestre.**

6.2. Dans le cas d'une annulation de la course, aucune inscription ne sera remboursée. Tout recours juridique est exclu.

7. Covid-19

7.1 Par sa signature, chaque concurrent certifie ne présenter aucun symptôme lié à la Covid-19, et ne pas avoir été en contact avec un individu porteur de la Covid-19 au cours des 10 derniers jours.

7.2 Le port du masque est obligatoire dans les files et les zones d'attente, ainsi que lorsque l'organisation le demande.

7.3 Ces règles sont sujettes à changements à tout moment et sans préavis, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Lieu et date :	**Signature du coureur :**

REPRÉSENTANT LÉGAL :

Le soussigné certifie être le représentant légal de la personne inscrite sur ce formulaire et l'autoriser expressément à participer au GP VTT de la St-Sylvestre 2020.

***Nom :**	
***Prénom :**	
***Adresse :**	
***Code postal + ville :**	
***Téléphone**	

Lieu et date :	**Signature du représentant légal :**